

Avis de constitution

SOCIETE « CHARI-INTER »

Siège ABIDJAN PORT BOUET SOGEPHIA BLOC 237  
A2, Lot BL237, Ilot A2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 05 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHARI-INTER »

Objet : COMMERCE GENERAL ET DISTRIBUTION ,  
FOURNITURES DE BIENS ET SERVICES DE TOUT GENRE,L'  
ACHAT ET VENTE,IMPORT-EXPORT DE TOUTES  
MARCHANDISES,LE NEGOCE,TRANSIT,LA LOCATION ET  
VENTE DE VEHICULES,ACTIVITES IMMOBILIERES,  
PLACEMENTS DE MAIN D'OEUVRE ET PRESTATIONS  
DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PORT BOUET SOGEPHIA BLOC 237  
A2, Lot BL237, Ilot A2

Dirigeant(s) M AMANE N'GUESSAN ERROL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00765 du 22/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10330/GTCA/RC/2024 du 22/02/2024

